



TRAIT D'UNION



184

PUBLICATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES

EDITO

Une fois n'est pas coutume, je vais vous relater une expérience que j'ai vécue pendant l'été.

Aux fins fonds de la Touraine, au milieu de nulle part, un stage de théâtre méthode Stanislavski.

Douze « stagiaires », de tous âges, avec ou sans expérience de la scène, un « professeur », une femme exceptionnelle, engagée, comédienne, metteur en scène, écrivain, Pierrette Dupoyet (que je vous engage à découvrir).

Une centaine d'exercices, entre autres, d'improvisation.

« Et puis, un moment particulièrement intense du stage est survenu. »

Le décor : sur scène, séparés par une vitre imaginaire, trois lépreux (j'en étais) et deux bien-portants. Consigne : Un bien-portant ne peut sauver qu'un seul malade en le touchant à travers la vitre.

Quand vous êtes celui qui attend tout de l'autre, ici la guérison, imaginez le désespoir si vous n'êtes pas choisis... Même si ce n'est que du mime, je vous assure que ce sentiment d'être abandonné, c'est terriblement violent. Après le passage de mes deux camarades dans le monde des vivants, je me suis recroquevillée, seule derrière la vitre.

Et puis une « lépreuse » passée de l'autre côté, donc guérie et potentiellement guérissante à son tour, a eu l'idée de coller ses mains

contre la vitre et de me ramener au milieu des autres.

« Un coup de chapeau particulier à Christine qui a trouvé le seul dénouement rempli d'espoir : la **Fraternité...** »

Cette expérience forte m'a renvoyée à ce que je suis, à ce que nous sommes. Il existe toujours quelque part un mur, fictif ou non, et chacun d'entre nous est tour à tour le lépreux ou le bien-portant. Certes, dans la vie il y a des choix à faire. Mais il y a une manière de le faire pour que l'autre comprenne et qu'il accepte plus sereinement de ne pas avoir été choisi.

En conclusion du bilan de stage, Pierrette a écrit :

« Pour profiter d'un stage, il faut de la disponibilité, de l'humilité et un amour infini de la Vie. Les ingrédients étaient, je crois, réunis. Alors, j'espère sincèrement que ces cinq jours laisseront dans votre tête, votre ventre ou votre cœur une tendre empreinte... »

Nous ne serons plus jamais des inconnus les uns pour les autres... »

Cette dernière phrase fait écho à ce lien particulier qui nous unit dans la grande famille du mouvement éclaireur : nous avons vécu de belles rencontres, partagé des moments parfois difficiles, chanté d'une même voix et aujourd'hui, même séparés géographiquement, **nous restons unis. C'est notre force.**

"Je viens de terminer l'écriture de cet éditto et j'apprends le décès de notre amie du comité directeur : Christine Ribault.

Toute ma sympathie va à sa maman, ses enfants, sa famille et à toute la famille "éclaireurs" de Bourgogne pour laquelle elle a donné beaucoup de son énergie"

Françoise BLUM,
Loutre.

Présidente de
l'AEEE



LE MOT DU REDACTEUR EN CHEF

Grâce à ce numéro de rentrée, vous allez prendre connaissance de deux sujets particulièrement importants pour l'avenir prochain.

Tout d'abord, la gouvernance des EEDF est dans la tourmente. Le rapport de l'inspection générale Jeunesse et Sports paru au printemps* pose clairement la question de la survie du mouvement si ce dernier ne modifie pas en profondeur les bases de son fonctionnement des années passées.

De plus, la dernière AG de l'association des EEDF a été très mouvementée avec la démission d'une grande partie du Comité directeur.

Il va de soi qu'il n'est pas question pour l'AEEE d'intervenir dans ce débat interne chez les « actifs ». Mais nous ne pouvons pas nous en désintéresser et le devoir du T-U est de vous tenir informés de cette situation préoccupante.

L'autre sujet concerne plus précisément notre association et son évolution. Un débat a été lancé au cours de l'AG de mai dernier, pour voir comment il est possible de faire connaître les valeurs du scoutisme laïque à des personnes qui n'ont pas eu la chance de les connaître étant jeunes et qui sont susceptibles de les appréhender à un âge plus avancé.

Le courrier des lecteurs du T-U est évidemment ouvert à vos commentaires et à vos réflexions.

Nous comptons sur vous.

Jean-Paul Widmer

*Ce document peut être consulté sur le site internet AEEE

Sommaire

- P1. Editto + Mot du rédacteur en chef
- P2. Almanach et dictons
Dates à retenir
- P3. Téléphoner depuis l'étranger
- P4-5. L'éducation des filles au cours des âges
- P6-7. Recrutement AEEE
- P8-9. Assemblée générale des EEDF
- P9. Proposition de lectures
- P10. Elles nous ont quittées
- P11. Cuisine de Rhéa
Pourquoi on devient végétarien ?
Moustique tigre
- P12. Suite exploration sidérale

ALMANACH

QUE FAIRE EN AUTOMNE AU POTAGER, AU VERGER ET AU JARDIN ?

Au verger, récolter les fruits et les laisser sécher un jour ou deux avant de les rentrer. Seuls les fruits sains seront conservés.

Les autres seront consommés cuits. Les pommes et les poires d'hiver seront laissés sur les arbres. Récolter les noix. Elaguer les bois morts. Tailler poiriers et pommiers, sauf par temps de gelée.

Au potager, récolter carottes, ail, tomates, aubergines. Arracher et conserver dans leurs cosses les haricots en grain, repiquer les choux semés en août, laitues d'hiver, poireaux. Mettre les endives à blanchir en cave.

Au jardin, biner et arroser modérément si besoin. Penser à rentrer le soir les plantes d'appartement. Planter myosotis, pensées, oignons à fleurs.

Rentrer les tubercules de dahlias.

OCTOBRE		
M 1	Thérèse de l'Enfant-Jésus	
M 2	Léger	40
J 3	Gérard	
V 4	François d'Assise	
S 5	Fleur	
D 6	Bruno	
L 7	Serge	
M 8	Pélagie	
M 9	Denis, Abraham	41
J 10	Ghislain	
V 11	Firmin	
S 12	Wilfried	
D 13	Géraud	
L 14	Juste	
M 15	Thérèse d'Avila	
M 16	Edwige	Comité Directeur
J 17	Baudoin	
V 18	Luc	
S 19	René	
D 20	Adeline	
L 21	Céline	
M 22	Elodie	
M 23	Jean de Capistran	43
J 24	Florentin	
V 25	Crépin, Enguerrand	
S 26	Dimitri	
L 28	Simon, Jude	
M 29	Narcisse	
M 30	Bienvenue	44
J 31	Quentin, Wolfgang	

NOVEMBRE		
V 1	TOUSSAINT	
S 2	Défuns	
D 3	Hubert	
L 4	Charles	
M 5	Sylvie	
M 6	Bertille, Léonard	45
J 7	Carine	
V 8	Geoffroy	
S 9	Théodore	
D 10	Léon	
L 11	ARMISTICE 1918	
M 12	Christian	
M 13	Brice	46
J 14	Sidoine	
V 15	Albert	
S 16	Marguerite	
D 17	Elisabeth	
L 18	Aude	
M 19	Tanguy	
M 20	Edmond	47
J 21	Présentation de Marie	
V 22	Cécile	
S 23	Clément	
D 24	Flora	
L 25	Catherine	
M 26	Delphine	
M 27	Séverin	48
J 28	Jacques de la Marche	
V 29	Saturnin	
S 30	André	

DÉCEMBRE		
D 1	Florence, Eloi, Avent	
L 2	Viviane	
M 3	François-Xavier	
M 4	Barbara, Barbe	49
J 5	Gérald	
V 6	Nicolas	
S 7	Ambroise	
D 8	Immaculée Conception	
L 9	Pierre Fourier	
M 10	Romarc	
M 11	Daniel	50
J 12	Jeanne, Chantal, Corentin	
V 13	Lucie	
S 14	Odile	
D 15	Ninon	
L 16	Alice, Adélaïde	
M 17	Gaël	
M 18	Gatien	51
J 19	Urbain	
V 20	Zéphyrin	
S 21	Pierre Canisius	
D 22	Françoise-Xavière	
L 23	Armand	
M 24	Adèle	
M 25	NOËL	52
J 26	Etienne	
V 27	Jean apôtre	
S 28	Gaspard, Innocents	
D 29	David, Sainte Famille	
L 30	Roger	
M 31	Sylvestre	



Le marchand de marrons

DATES À RETENIR

Du 09 au 16 MAI 2020 : AG/SADA à AUBUSSON D'AUVERGNE
(Puy de Dôme)

Entre Clermont-Ferrand et Lyon, 20 km à la verticale de Thiers, dans le parc naturel du Livradois-Forez, le centre cyclotouriste « Les 4 Vents » pourra nous accueillir pour un séjour de découverte du patrimoine naturel, du savoir-faire industriel, de la gastronomie, et bien d'autres choses encore. Le climat est vivifiant, revigorant, l'air y est sain ; nous aurons la vue à 360 ° sur les monts volcaniques du Massif Central.

Peut-être verrons-nous aussi le Mont Blanc ?

Dans le TU de Janvier, vous en saurez davantage... vivement l'année prochaine !

Si vous êtes intéressés, **merci d'envoyer votre pré-inscription pour le 31 octobre** avec un chèque d'acompte (remboursable au cas où) de 100 € par personne à l'ordre de « AAEE séjours » à :

Jacques FUSIER - 6, Quai Nicolas Rolin - 21000 DIJON



NOTRE EXPERT EN « NUMÉRIQUE » (OKAPI) VIENT UNE NOUVELLE FOIS NOUS DÉBROUSSAILLER UN SUJET PARTICULIÈREMENT COMPLEXE. MERCI À LUI !

UTILISATION ET COÛT DES TÉLÉPHONES PORTABLES À L'ÉTRANGER

J'ai souvent eu des questions concernant le prix ou le surcoût de l'utilisation des téléphones portables français lors de déplacement occasionnel à l'étranger.

La politique des prix évolue très régulièrement dans un sens de plus en plus favorable aux utilisateurs, sous la pression des autorités européennes. Je veux essayer ici de résumer la situation à cette mi-2019.

Je vais présenter le minimum obligatoire commun à tous les contrats de tous les opérateurs. Pour des motifs commerciaux certains opérateurs en offrent plus.

Téléphonie et SMS-MMS

Les frais d'itinérance ou « roaming », autrefois facturés aux utilisateurs de téléphones mobiles quand ils voyageaient en Europe, n'existent plus depuis 2017.

Ainsi, un Français en visite dans un autre pays membre de l'Espace Économique Européen plus Suisse et Andorre et qui utilise son téléphone mobile, se voit appliquer les tarifs de son opérateur français, dans la limite de son contrat souscrit en France.

Les frais sont donc supprimés dans les cas suivants :

- aux appels émis vers la France mais aussi aux appels émis vers n'importe quel pays de l'EEE (dont le pays visité)
- aux appels reçus de France mais aussi en provenance de n'importe quel pays de l'EEE
- aux SMS/MMS envoyés vers la France mais aussi les SMS/MMS émis vers n'importe quel pays de l'EEE (dont le pays visité)
- à l'usage de l'internet mobile d'une façon limitée (voir le détail ci-après).

Au-delà du forfait les prix d'itinérance (en 2019) sont plafonnés à

- 0,032 euro par minute d'appel vocal émis
- 0,01 euro par SMS
- 4,50 euros par Go de données (en 2019).

Certains contrats peu chers (mobicarte par exemple) n'appliquent pas ces règles. Voir les détails avec l'opérateur.

Comme en France, les appels depuis l'étranger vers les pays hors Europe peuvent être facturés. Les prix dépendent de votre opérateur en France et de votre contrat.

Hors de l'Europe, les communications sont facturées en plus. Pour connaître le prix des communications vers ou depuis un de ces pays, il faut consulter la fiche tarifaire de son contrat. Pour des raisons commerciales, les opérateurs proposent, souvent, une liste de pays où les conditions d'appel et d'itinérance sont identiques à celles pratiquées en Europe.

Données internet

Comme pour les appels et SMS, l'internet mobile doit également être accessible en itinérance dans l'EEE comme chez vous.

Selon la réglementation européenne, les opérateurs ne sont pas autorisés à restreindre l'usage des données. Compte tenu des prix bas des forfaits en France, les opérateurs français entrent dans l'exception des « forfaits jugés particulièrement généreux sur l'Internet mobile » et peuvent réduire le volume de données disponibles gratuitement.

Quelques exemples de contrats actuels :

Forfait orange 5Go utilisables intégralement en France ou en Europe

Forfait orange 10Go utilisable intégralement en France ou en Europe

Forfait orange 100Go utilisable en France, limité à 70Go en Europe

Forfait Free données illimitées en France, limité à 25Go en Europe

Forfait Red 40Go en France, limité à 5Go en Europe

Les cartes prépayées (mobicarte) sont exclues du régime des données gratuites en Europe.

Dans tous les cas pour connaître le volume de données, il faut se rapprocher de son opérateur, d'autant que pour des raisons commerciales et réglementaires, cela évolue très souvent.

Hors de l'Europe, là aussi les données sont facturées en plus du forfait.

Réglage des téléphones

Il ne faut pas oublier que de nombreuses applications sur les téléphones consomment des données numériques car elles sont actives en tâche de fond (Whatsapp, Facebook, etc...). Même quand on ne les utilise pas ces données comptent dans le volume utilisé. Si le forfait est très réduit ou que l'on est dans un pays où toutes les données sont payantes (hors Europe), il peut être judicieux de bloquer les données de son téléphone.

Pour cela procéder comme suit pour un téléphone Android :

Paramètres (roue dentée) → Sans fil et réseaux → Plus → Réseaux mobiles → Itinérance des données : mettre sur arrêt.

L'envoi ou la réception des SMS ne nécessite pas que les données numériques soient actives ; la fonction téléphonie suffit.

A l'inverse, quand les données sont bloquées, en général, on ne peut pas recevoir ou envoyer de MMS. Vous aurez la notification du MMS mais ne pourrez pas l'ouvrir. Même s'ils sont gratuits et non décomptés du forfait, pour échanger des MMS, il faut que l'itinérance des données soit active. Il faudra donc débloquent les données, le temps de recevoir les MMS.

Aussi longtemps que les données sont bloquées, on ne peut pas utiliser internet notamment YouTube, les logiciels de guidage ni la lecture de journaux etc...

L'ÉDUCATION DES FILLES AU COURS DES ÂGES

(CE SUJET A ÉTÉ PRÉSENTÉ PAR FRANÇOISE ET MARYVONNE BLUM
AU COURS DE LA DERNIÈRE AG DE L'ASSOCIATION)

Antiquité

Dans l'Antiquité, les filles et les garçons recevaient la même éducation jusqu'à l'âge d'environ 12 ans ; à l'époque les filles faisaient des études plus courtes que les garçons. Le père décide du moyen d'éducation de sa fille : soit elle va à l'école et apprend avec le maître (magister), soit elle reçoit un enseignement à la maison par un précepteur (praeceptor).

De 3 à 6 ans, les enfants subissent une sorte d'entraînement physique, moral et esthétique.

De 6 à 10 ans, les enfants sont séparés (filles/garçons) mais l'éducation reste la même pour les deux. Les garçons : apprennent à se tenir à cheval, à tirer à l'arc, à se servir du javelot. Les filles : si les filles refusent l'entraînement, on leur apprendra au moins la théorie.

De 10 à 13 ans, les enfants apprennent la lecture et l'écriture.

À partir de 12-13 ans, les filles arrêtent l'école et restent dans la maison familiale pour apprendre avec leur mère à cuisiner, à s'occuper de la maison et à devenir de futures mères de famille. Les garçons, eux, apprennent à l'extérieur à combattre et protéger la ville pour devenir des guerriers.

Moyen Âge



Cette enluminure d'un manuscrit du Livre pour l'enseignement de ses filles montre Geoffroi de La Tour Landry enseignant à ses filles. C'est un traité didactique du XIV^e siècle écrit à l'intention des jeunes filles nobles.

Dans l'Europe médiévale occidentale, on tente d'inculquer aux filles les principes de vertu, de piété et de bienséance sachant qu'elles sont principalement destinées au mariage et à la maternité. Le Moyen Âge est dominé par une vision théocentrique. Ainsi, les filles suivent une éducation surtout religieuse. À cette époque, les filles ont un accès différent à l'éducation selon leur milieu social. Dans les campagnes, les filles de paysans restent travailler à la ferme pour aider leurs parents. Parfois, elles vont travailler dans les champs. Les filles sont éduquées auprès de leur mère qui leur apprend la couture, les prières principales et la broderie. Les filles de milieu bourgeois apprennent avec leurs parents ou partent dans des couvents. Enfin, les filles de classe noble suivent une éducation en monastère, ou par un tuteur directement au château. Elles apprennent à lire et à écrire mais également des notions médicales et musicales (par le chant et les instruments). Toutes doivent savoir lire et écrire et connaître leurs prières. De plus, elles apprennent à devenir des épouses modèles.

L'école est ouverte à l'ensemble des milieux sociaux mais favorise l'éducation des petits garçons. Entre les XIII^e et XIV^e, elles ont le droit de fréquenter les cours des petites écoles tenues par des maîtresses.

Renaissance

À la Renaissance, l'école était avant tout un instrument d'éducation religieuse, elle devait être mise en œuvre pour éviter l'ignorance de la société.

Au XVI^e siècle, l'éducation des filles se borne avant tout à un point de vue religieux. On apprend aux filles les travaux domestiques et le catéchisme pour qu'elles puissent ensuite élever leurs enfants chrétiennement. La religion passe par la femme et se transmet de mère en fille. Très peu de femmes sortent de cette éducation religieuse. Le rôle de la femme est uniquement vu comme mère et épouse.

À cette période, l'instruction des filles est différente selon leur statut social. Si elles appartiennent à une bonne famille, elles peuvent entrer dans des établissements payants où sont enseignés : la religion et la piété catholique, la lecture, l'écriture et un apprentissage aux ouvrages intellectuels. Si elles appartiennent à une famille plus modeste, elles entrent dans des écoles externes gratuites, elles sont formées à la lecture et l'écriture, à la foi, et à gagner leur vie. À la Renaissance, on observe des différences entre le cursus des filles et celui des garçons. La principale cause est la durée de scolarisation : beaucoup plus courte pour les filles, en pensionnat 2 à 4 ans, alors que pour les garçons cette scolarisation durait 3 à 6 ans.

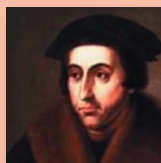
Il y a 2 lieux précis où a lieu l'éducation des filles :

- les couvents : c'est la forme d'éducation la plus répandue dans la noblesse. Les filles y apprennent le catéchisme, la lecture et l'écriture. L'enseignement monastique féminin est de qualité.

- les écoles élémentaires : des écoles mixtes sont très courantes dans le nord de la France. Elles concernent des filles de la noblesse pauvre et de la petite bourgeoisie des campagnes. Mais elles ont été condamnées par l'Église comme par le courant humaniste du fait de leur mixité, et leur nombre ne fait que diminuer au cours du XVII^e siècle.

Il existe également : des écoles paroissiales, des petites écoles externes (souvent gratuites), des maisons d'éducation et des pensionnats. Il existe aussi quelques rares cas d'autodidactes : Marguerite de Navarre, sœur de François I^{er}, comprenait le latin et parlait plusieurs langues. Elle représente l'idéal de la culture féminine de la Renaissance. Elle entretient une petite cour d'artistes et d'intellectuels renommés. Il en est de même pour Marguerite de Valois, qui parlait couramment le latin.

La pensée humaniste



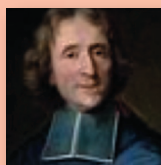
Jean-Louis Vivès

En 1523, Jean Louis Vivès écrit De l'institution de la femme chrétienne. La nécessité est alors reconnue d'éduquer les filles, mais la question reste entière : que leur apprendre ? La première vertu pour Vivès est la pudicité, qui correspond à la vision d'une femme réservée. Mais il demande aussi une certaine culture, pour former la future épouse et la future mère.

Celle-ci doit pouvoir :

- se rendre agréable à son mari par ses charmes et sa conversation,
- l'aider dans le gouvernement des affaires domestiques,
- savoir élever chrétiennement ses enfants.

Vivès préconise un enseignement de la lecture et de l'écriture, mais ne néglige pas les travaux domestiques. Il recommande aussi la séparation des filles et des garçons.



Fénelon

Dans son Traité de l'éducation des filles (qui ne fut publié qu'en 1687), Fénelon (1651-1715), combat les idées exprimées sur l'éducation féminine au cours du XVII^e siècle, il les contredit en disant qu'il ne suffit pas pour la femme de savoir diriger son ménage et obéir à son mari sans réfléchir, que l'éducation des filles est aussi nécessaire et importante pour le bien public que celle des garçons. Il affirme que les femmes bien élevées contribueraient au bien, qu'elles sont aussi responsables de la valeur de l'éducation des hommes car c'est la mère qui influence les mœurs, les vertus, le mode de vie d'un garçon, ainsi que les femmes qui l'accompagneront plus tard dans sa vie d'homme.

En 1684, Madame de Maintenon crée la Maison royale de Saint-Louis.

En 1691, La Congrégation des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve ouvre un pensionnat et une école à Saint-Germain-en-Laye.

En 1786-1788, Pauline Pinczon du Sel fonde un pensionnat à Lambesc.

Première moitié du XIX^e siècle

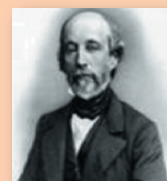
Création d'un pensionnat religieux de jeunes filles à Amiens en 1801 puis à Grenoble en 1805, puis dans de nombreuses villes de France. Le 15 décembre 1805, Napoléon I^{er} crée par décret les maisons d'éducation de la Légion d'honneur. En 1820, David Lévi Alvarès inaugure à Paris les Cours d'éducation maternelle. Ces cours s'adressaient aux fillettes et aux jeunes filles de 7 à 20 ans.



François Guizot

Loi Guizot 1833 : l'historien et homme politique François Guizot légalise les écoles privées et précise la notion d'école publique pour toute commune de plus de 500 habitants.

Loi Falloux 1850 : le comte Frédéric Alfred Pierre de Falloux instaure la liberté de l'enseignement secondaire entre le privé et le public. Celui-ci revient également sur les lois parues auparavant (Loi Guizot et Loi Pelet) en imposant aux communes de plus de 800 habitants à ouvrir une école de filles.



Comte de Falloux

Suite dans le prochain numéro du T-U

LE T-U A OUVERT LE DÉBAT CONCERNANT LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX ADHÉRENTS AAEE

VOICI DEUX DOCUMENTS DE RÉFLEXION SUR CE SUJET

1/ ET SI ON SE TROMPAIT DE CIBLE ?

Notre dernière Assemblée Générale a missionné le Comité Directeur pour mettre en route une réflexion sur le recrutement de notre association. Chaque année, nous constatons une baisse de nos effectifs. Il nous faut donc réagir si nous voulons que notre association reste vivante.

Dans le mot du Rédacteur en chef du T-U 183, le sujet est bien exposé : Quelle est notre cible ?

C'est dans le courrier des lecteurs (T-U 182), dans la lettre d'Alain Moreau, que la question est posée : il témoigne de la nécessité d'être visible dans les groupes locaux pour assurer le lien entre les EEDF et l'AAEE. C'est une piste qu'il ne faut surtout pas négliger. Mais, force est de constater que les anciens EEDF n'éprouvent pas le besoin de venir chez nous tant qu'ils ont une activité professionnelle.

Pour recruter, j'ai dit autrefois, (et je crois bien m'être trompé de cible), qu'on pouvait être ancien à 60,40, voire même à 30 ans si on ne pouvait plus encadrer des jeunes, tout en souhaitant continuer à vivre l'esprit du scoutisme laïque. La réalité n'est pas celle-là : nous sommes bien une association de « séniors » comme on dit aujourd'hui pudiquement. Le nier, c'est ne pas être capable de regarder la réalité en face.

Nous avons donc d'abord à définir qui nous sommes pour pouvoir faire une offre d'adhésion.

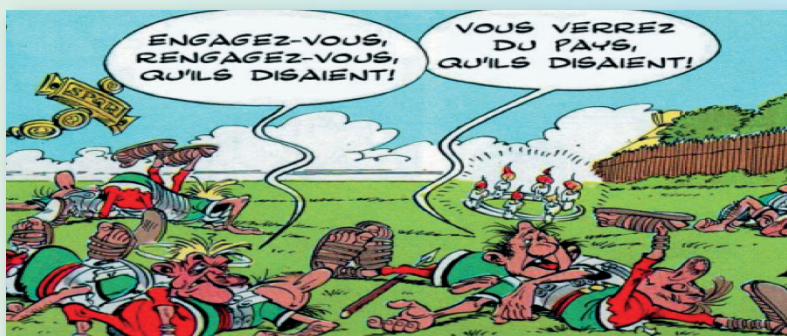
C'est au cours de notre dernière AG que Jean-Claude Daigre m'a révélé une nouvelle piste. Il s'est retourné vers l'assemblée et lui a demandé : *Qui, ici, n'a jamais été « éclaireur » ?* Et 11 personnes ont levé la main. 11 sur 40 !

J'ai regardé ces 11 personnes : toutes avaient leur foulard AAEE autour du cou. Elles en étaient fières. Parce qu'à l'AAEE, nous vivons les valeurs du scoutisme laïque et certains nouveaux, qui ne les connaissaient pas, les découvrent, les apprécient et les vivent avec les autres.

Je me suis souvenu alors d'une parole d'un ancien président de l'AAEE : un grand président connu sous le nom de « l'Amiral », André Joli, avait dit au cours d'une assemblée : « il faut s'occuper des vieux ». Sa femme Anne-Marie avait plus tard complété en disant : « Beaucoup ici sont des femmes seules qui retrouvent une famille pour vivre et rompre leur solitude ».

Depuis, dans ma ville de Lille, je visite des personnes âgées isolées et j'ai fait un article dans le T-U 178 sur le lien social. Mais je ne dirai plus que « reporter à l'âge de la retraite l'adhésion à notre association est une erreur ». En revanche, je continue à penser que la piste ouverte par Alain Moreau est nécessaire tout en n'étant pas la seule. Jean-Claude nous en ouvre une autre. Il faut faire connaître, aux Séniors qui ne le connaissent pas, le scoutisme laïque avec les règles de Baden Powell et celles de la laïcité. Donc allons voir les amis et invitons-les à se joindre à nous avec notre vrai visage !

Jacques DELOBEL



2/ QUELLE EST LA MOTIVATION, POUR ADHÉRER À L'AAEE, DE PERSONNES QUI N'ONT PAS FAIT DE SCOUTISME DANS LEURS JEUNES ANNÉES ?

Afin de traiter ce sujet fondamental, la rédaction du T-U a soumis à la question (sans torture !) trois volontaires qui ont accepté de participer à cette enquête.

La rédaction du T-U : Depuis combien de temps participes-tu à des activités de l'AAEE ?

A... : 11 ans J... : 14 ans M... : 2 ans

La rédaction du T-U : Qui t'a fait connaître l'AAEE ?

A... : des amis J... : mon frère M... : ma cousine

La rédaction du T-U : Tous des anciens éclès et pas vous ?

A..., J..., M... (en cœur !) : oui !

La rédaction du T-U : Qu'est ce qui t'a motivé pour adhérer à l'AAEE ?

A... : Ma motivation première a été de partir avec des amis pour un voyage organisé attractif. J'ai bien apprécié ce séjour et cela fait maintenant plus de 10 ans que je suis adhérente de l'AAEE. J'ai participé depuis à 11 SADA avec à chaque fois le plaisir de retrouver les habitués participants et faire de nouvelles connaissances.

J... : Pendant 4 années, nous avons pris part, avec enthousiasme, à ces semaines détente/nature, nous sentant acceptés d'emblée ; nous avons marché également certains lundis avec le petit groupe des AAEE d'Aquitaine. Nous avons trouvé là : un accueil chaleureux, une ambiance joyeuse, une entraide quasi-fraternelle, un dynamisme à toute épreuve et des activités pédestres, ludiques, culturelles...
Veuve en 2012, j'ai adhéré à l'association au 1^{er} stage informatique à Saint-Affrique en 2014.

M... : Au départ ce n'était que pour passer quelques jours de vacances et répondre à l'invitation de ma cousine. Mais bien vite je me suis sentie « du groupe », car accueillie par tous. Ce que j'ai apprécié avant tout, c'était la superbe organisation de ce séjour, les randonnées, l'intérêt des visites, les journées bien remplies. En se levant le matin, on savait que l'on allait passer une super journée.
Depuis j'ai participé au SADNAT dans le Cinque Terre, ainsi qu'au SADA à Bellenaves. Il m'a toujours été plaisant de retrouver celles et ceux que j'avais rencontrés auparavant et d'élargir mon cercle de connaissances. Je les retrouve en toute quiétude, moi qui ne partais pas seule en « terrain inconnu » car j'ai le sentiment d'appartenir, même tardivement, à ce groupe.

La rédaction du T-U : J... peux-tu dire à nos lecteurs quelles sont les spécificités des activités AAEE ?

J... : J'ai été conquise par la bonne humeur et la facilité d'adaptation à toute situation. Pas de jérémiades, de pleurnicheries sur arthrose, rhumatismes ou autres bobos de la vie, pas de soirées loto ou belote comme dans beaucoup de clubs de personnes âgées. On découvre, on marche, on visite. On écoute beaucoup, on réfléchit en groupe (thème philosophique ou d'actualité ou spécifique aux éclès...) on assiste à des projections ou des conférences, on s'enrichit intellectuellement et manuellement (ateliers chants, danse, couture, décors de « théâtre »), on fait appel à ses souvenirs scolaires, on fait marcher son imagination...

La rédaction du T-U : En résumé ?

A... : L'AAEE me semble apporter un sentiment fort d'appartenance à un groupe même si les idées divergent parfois.

J... : On comprend vite que tous ceux qui ont été « éclaireurs » dans leur jeunesse, le sont à vie. Ils sont attachés à perpétuer le mouvement ; ils s'efforcent de transmettre leur sagesse et leur savoir et de maintenir les valeurs morales qui font la richesse de cette association.

A... : En résumé, je dirais que l'AAEE permet de sortir de sa solitude, de rencontrer des personnes amicales, tolérantes, intéressantes par leurs parcours très différents, à l'occasion de voyages ou d'activités bien organisés et très agréables.

M... : A la différence avec d'autres associations où l'on se voit une fois par semaine et où l'on est concentré sur son activité, ce qui génère peu d'échanges, le fait de passer 6 jours deux fois par an aux SADA et SADNAT permet plus de partages les uns avec les autres.

La rédaction du T-U : Si je comprends bien « vous l'avez essayée et vous l'avez adoptée, l'AAEE ».

Espérons que vous serez un exemple pour d'autres personnes qui souhaiteront découvrir ce que les valeurs du scoutisme peuvent apporter à une association de séniors.

LA RÉDACTION DU T-U A APPRIS QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES EEDF DU MOIS DE JUIN A ÉTÉ MOUVEMENTÉE.

*Elle a demandé à Henri-Pierre Debord qui est membre de l'AAEE
mais aussi membre des EEDF de nous faire un récit de ce qu'il a vécu.
Elle le remercie vivement d'avoir accepté cet exercice particulièrement délicat
dans les circonstances que vit actuellement le mouvement EEDF.*

L'Assemblée Générale des Eclaireuses, Eclaireurs de France s'est tenue les 15 et 16 juin dernier au "Château de Jambville", centre national de formation des Scouts et Guides de France. Au portail flottent d'un côté, les trois drapeaux du Scoutisme Français, des S.G.D.F. et des E.E.D.F., de l'autre, ceux de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout et de l'Association Mondiale des Guides et Eclaireuses. C'est bien là. Je ne me suis pas trompé.

L'accueil des participants ayant débuté à 12h30 pour une ouverture de l'A.G. à 14 heures, chacun a tout le temps d'être pris en charge, renseigné, orienté. C'est aussi le moment de retrouver connaissances et connivences. L'observateur peut vite constater le degré d'"inclusion" des uns et des autres. C'est le moment pour estimer ce que pourrait être l'ambiance qui pourrait surgir de ce rassemblement annuel qu'il est d'usage d'appeler "temps démocratique" ou "temps citoyen" interne au Scoutisme laïque.

Une dernière étape de l'accueil. Je suis invité par une Vice-présidente de l'Association à décliner nom et prénoms, âge, structure locale d'activité de provenance, date d'entrée aux Eclés et nombre de participations à des assemblées générales pour les besoins de la "Commission Gouvernance" du Comité Directeur. A l'heure du "Tout numérique", surprenant...

Environ 250 participants annoncés, environ 210 présents. Le Président Laurent Rivet, élu au Comité Directeur en 2018 est installé comme président. Dans la foulée il ouvre les travaux par une présentation générale du programme et des modalités de fonctionnement de la journée et demie à venir. Puis il évoque la disparition de plusieurs responsables du Mouvement au cours de l'année écoulée ainsi que le dévoilement de la plaque en hommage à Fernand Beaufile et Pierre Déjean à Hartheim-Mauthausen le 5 mai précédent. En mémoire à tous les disparus, il invite à une minute de silence. Curieuse ambiance... Seules une ou deux personnes se lèvent. Quelques ricanements. Puis, la salle se lève et le silence s'installe. Dans quel état d'esprit ? Je m'interroge aujourd'hui encore.

La constitution du "Bureau de l'Assemblée Générale" donne lieu à des échanges animés compte-tenu de l'"esprit de libéralité" qui a présidé à la rédaction de l'article 8 des statuts : *"L'Assemblée Générale choisit son bureau qui peut être celui du Comité Directeur auquel se joignent les scrutateurs désignés parmi les membres de l'assemblée"*. L'A.G. fait le choix de constituer son bureau hors celui du C.D. C'est ainsi que très rapidement vont apparaître de manière apparemment aléatoire, des modifications et réorientations de l'ordre du jour.

Le président présente d'abord le "Rapport moral" suivi de vifs échanges et d'un rejet.

Les points suivants de l'ordre du jour sont abordés face à une salle mouvante.

Les conciliabules prennent de l'importance. Par ailleurs, la survenance d'une exigence de débat idéologique sur la vocation du projet de "Service National Universel" (S.N.U.) va renforcer l'impact des réorientations et modifications dudit ordre du jour. ⁽¹⁾

Rapport moral rejeté, rapport financier adopté.

Examen des vœux formulés par diverses structures. Celui ayant trait au S.N.U. et à la remise en cause de la participation du Mouvement à la phase d'expérimentation va devenir le "gros morceau" de cette phase de débat. Le vœu contre le principe et l'engagement des EEDF dans cette phase expérimentale est adopté. Une motion sur le même thème et avec la même intention sera débattue le lendemain et elle sera rejetée en opposition de phase avec la décision prise la veille à propos du même vœu. Entre temps, nombre de membres du Comité Directeur tenant compte du rejet du Rapport moral décident de démissionner.

L'après-midi du samedi s'achève sur une issue incertaine de cette Assemblée Générale.

Un temps fort du dimanche matin - des réflexions thématiques en "Ateliers" - programmé de 9 Heures 30 à 11 Heures est supprimé de l'ordre du jour sur proposition du "bureau de l'A.G."

Quels étaient donc les thèmes d'ateliers prévus ?

Les voici dans l'ordre affiché :

1- Quelle démarche pour fixer les orientations nationales ?

2- Quelles ambitions pour les 10 ans à venir ?

3- Quelles perspectives pour "Alter-Egaux" (Projet pédagogique national développé depuis fin 2017 et arrivant en phase de mise en œuvre) ?

4- Pourquoi pas un événement national ?

5- S.N.U. et utilité sociale ?

6- Engagement dans la société et Jeux Olympiques 2024 ? : une interrogation visant à débattre de l'opportunité d'impliquer l'association en référence aux "Objectifs de développement durable" d'Alter-Egaux avec l'enjeu de tisser des liens de partenariat avec le mouvement sportif et de donner visibilité et faire démonstration de l'utilité sociale du Scoutisme laïque.

7- Politique immobilière de l'association : quel patrimoine au regard du projet et des enjeux de développement ? Besoins à l'horizon 10 ans ?

La reprise des travaux, le dimanche matin initialement marquée par une "petite activité matinale" faisant écho au "temps spi" de l'A.G. 2018 s'ouvre sans "petite activité matinale". Exit l'examen du schéma directeur immobilier. La discussion sur les motions occupe une grande partie de la matinée en partage avec la présentation des candidats au Comité Directeur. Se présentent dix-sept candidats pour le "Collège masculin", douze pour le "Collège féminin". Une vingtaine de candidatures apparaissent de façon coordonnée. Cinq élus du précédent C.D. sollicitent de nouveau les suffrages.

L'ordre du jour prévoit l'annonce du résultat des votes et la présentation des élus à 11H45. Il n'y aura ni résultat ni présentation. Les résultats seront diffusés une dizaine de jours plus tard. Le Comité Directeur 2019-2020 comprend huit membres élus alors qu'il pourrait en comporter 20.

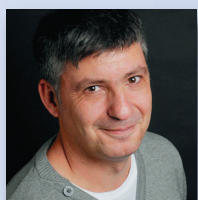
L'année qui s'ouvre donnera sans aucun doute l'occasion aux Anciens d'en apprendre plus.

(1) Le S.N.U. est un projet gouvernemental conduit en "interministériel". Il donne lieu à des expérimentations dans 13 départements pilotes dont le Nord où est implantée la base de Morbecque. Celle-ci est candidate pour porter une de ces expérimentations sur son site.

Henri-Pierre Debord

17-09-2019

Pour vos soirées d'automne, LOUTRE VOUS PROPOSE COMME LECTURES



Sans chauvinisme aucun, je vous invite à découvrir un auteur aubois, **Jean Philippe BLONDEL**.

Depuis 2003, il a écrit plus de 20 livres, souvent inspirés de sa vie familiale ou professionnelle (il enseigne l'anglais).

Les romans qui m'ont le plus touchée sont *Accès direct à la plage*, *La Mise à nu*, *Juke-Box*, *Et rester vivant*, *6h41*, *À contretemps*, *Le Baby-sitter...*

En fait, j'aime tout de lui : son style, sa sensibilité, le regard qu'il pose sur notre société.

Et « cerise sur le gâteau », on peut trouver la plupart de ses romans chez Pocket.

ELLES NOUS ONT QUITTÉS



Irène Besson est décédée le 10 avril 2019 à Avignon à l'âge de 92 ans.

« Il est difficile de parler d'Irène en peu de mots. Encore plus difficile de la dissocier de Gérard, son mari.

Irène connaît les Eclaireurs lorsqu'elle quitte son village natal du Bas Dauphiné pour l'Ecole Normale d'institutrices. Son totem de « Isard » laisse à penser qu'elle appréciait les marches en montagne.

Pendant la guerre Gérard, son frère André (Bibi) et ses parents, s'étaient réfugiés en zone libre dans le midi, près d'Aix en Provence. C'est là que les deux frères rejoignent les Eclaireurs.

Nul doute qu'Irène et Gérard se sont rencontrés à l'occasion d'activités éclés dans les Alpes.

Des amis communs avaient pensé qu'ils étaient faits l'un pour l'autre, et ce fût le cas.

Notre ami Francis (Audibert) raconte qu'il les a connus dans le cadre de la « Tribu des bords de l'Arc », que Gérard fut son chef de clan, très sérieux, organisé, méthodique..., qu'ils ont grimpé la montagne Sainte Victoire, exploré les gorges du Verdon, fait du ski à Chamrousse.

Gérard et lui ont participé comme routiers au Jam de Moisson en 1947, où ils étaient préposés aux épluchures et au service des boissons « rafraichies », sous la canicule. Ils étaient aussi d'un périple mémorable au Bénélux, à bicyclette, où il est question d'une boîte de petits pois (froids) pour... quatre.

Mais Irène et Gérard font de très nombreux camps ensemble, participent à l'organisation de « caravanes ouvrières » avec des jeunes des usines du Nord, dont une en Corse avec fabrication de kayaks et tour de l'île, restée dans les mémoires.

A la retraite, Ils renouent, nous dit Christian, leur fils, avec les « Brûleurs de loup », le clan d'Irène, constitué à l'origine par des jeunes issus, comme elle, de l'EN de Grenoble et engagés pour certains dans la Résistance, les combats et les maquis de l'Oisans et du Vercors.

Après de belles années professionnelles et familiales on les retrouve, très actifs à l'AAEE de PACA : Irène toujours très militante du scoutisme et de la laïcité et Gérard très investi dans la recherche de compétences parmi nos Anciens avec une collaboratrice et notre amie Annie Dejean.

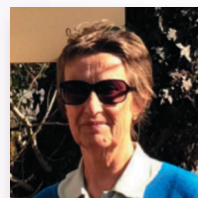
Entre engagement militant sur plusieurs fronts, vie familiale et soutien à Gérard dans sa profession, le parcours d'Irène a été plus qu'édifiant.

Nous conserverons d'elle l'idée d'une main de fer dans un gant de velours. Quelle douceur, mais quelle volonté opiniâtre. Une femme exemplaire à n'en pas douter !

Au revoir Irène, notre amie. »



Willy Longueville



Bernadette Hyvert-Cacherat est décédée le 21 août 2019 à Villaz (74) à l'âge de 70 ans.

Bernadette était attachée aux valeurs universelles et intemporelles de notre mouvement. Elle était de Haute-Savoie.

Elle était attachée aux fondements du scoutisme laïque comme à ses expérimentations dans le cadre de l'ouverture au plus grand nombre des pratiques du scoutisme.

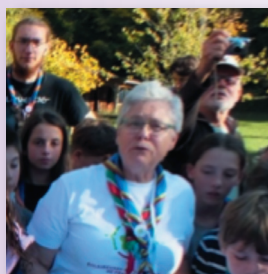
C'est ainsi qu'elle a eu à s'occuper avec son mari Jean-Michel de la structure de Saint-Jorioz où furent accueillis de nombreux jeunes ouvriers et apprentis de grandes entreprises françaises qui venaient s'y aérer sous un encadrement « éclaireur ».

Son départ me cause beaucoup plus que de la tristesse.



Henri-Pierre

Christine Ribault est décédée le 5 septembre 2019 à Dijon à l'âge de 64 ans.



« Éclaireur un jour, Éclaireur toujours ; chez les jeunes ou chez les anciens, cette idée tant galvaudée a pris ces derniers temps toute sa signification quand Christine était malade. Elle vient de nous quitter.

Pendant 45 ans, elle a été bénévole aux EEDF et nous avait rejoint à l'AAEE au moment de sa retraite.

Tout en gardant sa casquette EEDF où elle était responsable régionale, elle participait, avec enthousiasme, à nos activités et à notre Comité Directeur national.

Nous avons eu le privilège de partager avec elle tant de grands moments et de petits plaisirs.

Les cérémonies du centenaire des éclés, le cinquantenaire d'Arcenant, où tous ensemble de 7 à 93 ans nous avons roulé le grand foulard qu'elle avait confectionné avec les louveteaux, les réveillons des anciens, déguisée en indienne ou en madame Doubtfire, ou les corvées d'épluchage pour préparer les repas lors des débroussaillages d'Arcenant.

Et puis toutes ces réunions où elle n'hésitait pas à monter aux créneaux pour défendre son point de vue et parfois de pousser un coup de gueule avant de prendre l'apéro ou de déguster le baba au rhum.

Elle était toujours volontaire pour participer, pour entraîner les autres, les aider. Elle avait un cœur énorme où chacun avait sa place. »



Rhéal

DANS LA CUISINE DE RHÉA

SALADE DE PÂTES POUR 4 GOURMANDS

*(C'est vite fait, idéal pour un pique-nique,
ou quand les amis ou la famille arrivent à l'improviste).*

250 g de penne
1 petit pot de sauce arrabiata*
1 grosse boîte de thon germon à l'huile d'olive (thon blanc)
1 boîte d'anchois allongés à l'huile
4 douzaines d'olives noires à la grecque
2 cuillères à soupe de câpres
2 grosses tomates bien charnues (genre cœur de bœuf) coupées en dés
le jus d'un citron vert ou jaune selon votre goût

Faire cuire les pâtes dans une grande quantité d'eau salée suivant les indications données sur le paquet car le temps est différent selon les marques. Les égoutter et les rincer copieusement à l'eau froide pour retirer le surplus d'amidon et éviter qu'elles ne collent.

Bien mélanger avec la sauce arrabiata et ajouter le thon coupé en petits morceaux (y compris l'huile de la boîte), les anchois égouttés et coupés, les dés de tomates, les olives et les câpres.

Mettre au frais et ajouter le citron au moment de servir.

C'est encore meilleur si vous le faites la veille car les pâtes s'imprègnent de la sauce et de toutes les saveurs.

Régalez vous.

**La sauce arrabiata est une sauce tomate italienne un peu pimentée. Si vous n'en trouvez pas il suffit de rajouter un peu de piment d'Espelette à une sauce tomate ordinaire. Personnellement je prends la marque Sacla mais on n'en trouve pas partout.*



POURQUOI ON DEVIENT VÉGÉTARIEN ?

Il paraît que la profession a une grande influence sur le régime alimentaire.

Vous ne le croyez pas et pourtant ! Voici quelques exemples :

- Les oculistes aiment les lentilles
- Les avares aiment les pois chiches
- Les pédicures aiment les oignons

- Les pisciculteurs aiment les pêches
- Les dentistes aiment les racines
- Les magistrats aiment les amandes
- Les maçons aiment les mûres
- Les historiens aiment les dattes

Peut-être avez-vous d'autres exemples à signaler ...

MOUSTIQUE TIGRE

Mauvaise nouvelle, il colonise un peu à la fois toute la France, mais faut-il vraiment en avoir peur ?



Le moustique tigre est reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps ainsi que sur les pattes. Sa taille est généralement inférieure à celle du moustique commun. Ses ailes sont complètement noires et sans tache. Son allure est pataude et il est facile à écraser en vol. Il apprécie généralement de voler autour des chevilles. Il porte également le nom de Aedes Albopictus.

Dans la plupart des cas, sa pique est bénigne, bien que ce moustique puisse être vecteur de diverses maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. **Mais pour transmettre ces virus, il doit au préalable avoir piqué une personne infectée.**

Le moustique tigre établit le plus souvent ses quartiers chez des particuliers, dans de petites réserves d'eaux stagnantes. Une fois installé dans votre jardin, il est très difficile de l'en déloger. Mieux vaut supprimer les coupelles sous les pots !...

Après une piqûre, il faut désinfecter la zone piquée dans un laps de temps très court car la charge virale déposée par le moustique met 15 à 30 minutes pour passer dans le sang. Encore faut-il avoir senti l'insecte faire son repas ou l'avoir vu se poser. Si c'est le cas, mieux vaut utiliser des antiseptiques à base d'alcool (alcool, bétadine, diaseptyl) qui pénètrent bien dans la peau, contrairement aux produits à base d'huile.

Michèle Le Guillou

Une exploration sidérale et sidérante

Septième partie – Dudu et Sophie se sont rencontrés

Au repas du soir, Philippe et Titine avaient fait le rapport de leur inspection. Tout va bien, en avait conclu Philippe. Il y a quand même un petit point chaud au niveau d'une des tuyères, qu'il faut revoir avant de partir. Tout le monde s'était émerveillé du Pot-au-feu de Tom.

- Je ne savais pas que les légumes avaient ces formes et ces couleurs-là, avait avoué Tom.

Margot et Du-Du ne semblaient pas pressés de raconter leur journée. C'est quand Margot a donné la parole à Du-Du que les Aigles ont compris que le récit allait être surprenant.

- Bon, ben, voilà, dit Du-Du pour commencer. Nous avons nettoyé le labo et remis la plante verte à sa place. C'est là que nous avons découvert que sous le feuillage de la plante, il y avait une tablette tactile. De celles que l'on fabriquait dans les années 2000. La plante verte est de la catégorie des plantes tactiles et c'est elle qui pianote sur la tablette. Je me suis connecté sur la liaison wifi et je peux maintenant communiquer avec Sophie.

Eh oui !! Sophie c'est elle, la plante verte. Ce n'est pas un Alien, c'est une plante tactile et carnivore que Georges avait amenée sur A43. Il l'avait éduquée et communiquait avec elle par l'intermédiaire de la tablette. C'est elle qui depuis le départ de la mission de Philippe Papa a remis en fonctionnement la Base et programme la trajectoire d'A43. Elle avait détecté le point chaud sur la tuyère et elle corrigeait régulièrement la trajectoire d'A43 pour que l'astéroïde s'éloigne de la terre comme prévu.

Les Aigles avaient félicité Margot et Du-Du. Mais Philippe s'était étonné

- Je me trompe peut-être, mais j'ai l'impression que ton défaut de langage avec les R a disparu.

Le petit robot était devenu tout rouge et d'une petite voix il avait expliqué

- C'est Sophie qui a trouvé le Bug. Vous savez ... elle est formidable. Cette nuit, je vais rester au laboratoire avec elle. Elle m'a prétexté qu'elle avait encore des « Choses » à me dire.

Les Aigles s'étaient tous mis à roucouler mais Du-Du était resté de marbre. Il n'était pas programmé pour analyser toutes les émotions. Titine lui avait posé une question qui la tracassait.

- Mais ... Pourquoi Sophie a-t-elle lancé le SOS ? C'est Margot qui avait la réponse.

- Sophie nous a expliqué qu'elle ne peut rester en vie que si elle est correctement éclairée et arrosée. Pour la lumière, les rayons solaires lui arrivent par l'intermédiaire d'un petit hublot que Georges avait installé au-dessus d'elle. Pour l'eau il avait fixé un compte-goutte. Sophie s'est rendu compte de la fuite du régénérateur d'eau. Comme elle ne pouvait pas remplacer le joint toute seule, elle avait lancé le SOS.

- Je ne sais pas le faire non plus, il faudra m'aider. Hein ?? Avait presque supplié Du-Du.

Ce qui avait de nouveau fait roucouler tout notre petit monde.

Huitième partie : Sophie et Dudu ont décidé de se marier et de faire un Bébé

Le lendemain matin, au petit déjeuner, Du-Du avait demandé la parole.

- J'ai une grande nouvelle à vous annoncer. Sophie et moi on s'est fiancés cette nuit et on veut se marier avant votre départ. Philippe, tu es commandant de bord, peux-tu recevoir nos consentements ??

Philippe, un peu abasourdi par la proposition avait répondu.

- Mais Mais ... sûrement. Je demande à Margot de s'occuper des alliances. Enfin si elle a une idée de comment faire. En tous les cas, tous nos vœux de bonheur aux fiancés et futurs mariés.

Tous les Aigles avaient applaudi et Titine avait demandé à Du-Du.

- Est-ce que cela veut dire que tu veux rester « vivre » sur A43 avec Sophie après notre départ ?

- Tout à fait exact, avait répondu Du-Du. Et même on a l'intention de faire un Bébé.

En apprenant la nouvelle, Margot avait sursauté.

- Un Bébé !!! Mais ... mais comment ça ??

- Sophie a tout prévu, dit Du-Du en devenant tout rose. Elle est vraiment étonnante. J'ai trouvé dans le labo, un bocal comprenant des Molécules organiques complexes. On va y mélanger un peu de sa sève et quelques parcelles de ma mémoire Biophysique.

L'imprimante 3D fera le reste. On y a passé la nuit, le logiciel de structuration est prêt. Bon, bien sûr on ne fera cela qu'après notre mariage. Enfin si Margot et Tom veulent bien être témoins à notre mariage et « Tenir la bougie » à côté de l'imprimante 3D pendant la mise en route.

Ils seront Marraine et Parrain du Bébé.

à suivre dans les prochains T-U...

Pour terminer ce numéro du T-U par un sourire, voici une pensée à méditer :

"Il faut mettre de l'argent de côté... pour en avoir devant soi !"

TRAIT D'UNION

Revue trimestrielle de l'AAEE

12, place Georges Pompidou
93 167 Noisy-le-Grand Cedex

ISSN : n° 0248 - 1456

SIRET : n° 429 406 911 00017

Directrice : Françoise Blum

Rédacteur en chef (courrier) :

Jean-Paul Widmer

5 Villa Haussman

92130 Issy les Moulineaux

aaee.anciens@gmail.com

Illustrations : AAEE

Mise en page et impression :

Becquart Impressions - 59200 Tourcoing